****

**Ouverture de poste :**

 **Un (e) Gestionnaire de paie H/F**

**Contrat à durée Déterminée– temps plein**

**Siège Social et Administratif**

Résidence Marialva

3 rue Michel Tissé

40 000 MONT DE MARSAN

05 58 85 43 80

siege@adapei40.fr

Siret : 775 598 485 00198

****

**Poste à pourvoir dès que possible.**

**Lieu de travail** :

Au Siège Social à Mont-de-Marsan

**PRINCIPALES MISSIONS :**

* Enregistrer les salariés entrants et leur affecter le profil de rémunération correspondant dans le logiciel de paie.
* Rédiger les contrats de travail.
* Réaliser, analyser et traiter les informations et éléments relatifs à la paie des salariés (saisie des variables de paie etc…).
* Respecter la législation sociale et conventionnelle, sur la rémunération et les absences pour établir les paies.
* Réaliser le contrôle des charges sociales et traiter les éléments destinés aux organismes extérieurs : URSSAF, AG2R prévoyance, Mutuelle.
* Etablir, contrôler et déposer les Déclarations Sociales Nominatives (DSN).
* Assurer la gestion des arrêts de travail.
* Elaborer les dossiers de demandes de prise en charge (CPAM et prévoyance).
* Etablir les déclarations courantes de signalement des arrêts de travail.
* Etablir les documents de fin de contrats (attestations d’emploi, certificats de travail, reçus solde de tout compte).
* Aider à la préparation des budgets RH en communiquant avec le service comptabilité sur les rotations de personnel et sur les éléments préparatoires de paies
* Paramétrer le logiciel de paie
* Savoir résoudre les anomalies de DSN
* Assurer un suivi des indicateurs (OETH/ AT/ IJ CPAM et Prévoyance
* Réaliser des missions annexes RH

**COMPETENCES ET EXPERIENCES SOUHAITEES :**

* Titulaire d’un BAC +2 à minima
* D’une ou plusieurs expériences réussies en paie
* Connaissance de la CCN 66 appréciée
	+ Bonnes capacités relationnelles
	+ Polyvalence dans le cadre de la mobilité entre les services
	+ Pratique de l’outil informatique.

**LES QUALITES NECESSAIRES POUR CE POSTE**: organisation, rigueur, respect des procédures, esprit d’équipe, pédagogie et disponibilité, confidentialité et réserve professionnelle.

**SITUATION CONVENTIONNELLE :** Annexe 2 de la CCNT du 15 mars 1966- technicien supérieur- salaire selon profil et expérience.

Poste soumis à l’obligation vaccinale COVID 19.

**Les candidatures doivent être adressées au plus tard le 03.01.2022**

**ADAPEI des Landes-Service RH :** *ressources-humaines@adapei40.fr*

**3 rue Michel Tissé - Résidence Marialva**

 **40000 Mont de Marsan**